

ACCIOR – A.R.C.

53, rue Benjamin Franklin - CS 80654
85016 La Roche-sur-Yon Cedex
S.A.S au capital de 40 000 €
343 156 766 RCS La Roche-sur-Yon
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale Ouest Atlantique

DELOITTE & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COGELEC S.A.

370 Rue de Maunit
85290 MORTAGNE-SUR-SEVRE

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce rapport contient 44 pages

ACCIOR – A.R.C.
53, rue Benjamin Franklin - CS 80654
85016 La Roche-sur-Yon Cedex
S.A.S au capital de 40 000 €
343 156 766 RCS La Roche-sur-Yon
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale Ouest Atlantique

DELOITTE & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COGELEC S.A.

siège social :
370 Rue de Maunit
85290 Mortagne-sur-Sèvre
n° SIRET :
433 034 782 00030

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société COGELEC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGELEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation et dépréciation des immobilisations incorporelles issues de développement

Les notes de l'annexe « règles et méthodes comptables – Immobilisations corporelles et incorporelles » et « règles et méthodes comptables – Dépréciation des actifs non financiers » exposent :

- les critères d'activation des frais de développement encourus par la société et leur mode d'amortissement ;
- la méthodologie de réalisation de tests de dépréciation et l'analyse de leur sensibilité sur les hypothèses clefs.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement. Nous avons également examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation fondés sur les prévisions de flux de trésorerie, et contrôlé la cohérence des hypothèses utilisées avec les données prévisionnelles issues de plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction de la société. Enfin, nous avons vérifié que les notes de l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Evaluation et dépréciation des titres de participation et des créances rattachées

Les notes de l'annexe « règles et méthodes comptables – Titres de participation » exposent la méthodologie de réalisation de tests de dépréciation et l'analyse de leur sensibilité sur les hypothèses clefs.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur les prévisions de flux de trésorerie, et contrôlé la cohérence des hypothèses utilisées avec les données prévisionnelles issues de plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction de la

société. Nous avons vérifié que les notes de l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Comptabilisation des produits

Les notes de l'annexe « Notes sur le compte de résultat – Chiffre d'affaires » exposent le mode de comptabilisation du chiffre d'affaires en résultat.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon et à St Herblain, le 21 avril 2021

Les commissaires aux comptes

ACCIOR – A.R.C.
Sébastien CAILLAUD

DELOITTE & ASSOCIES
Guillaume RADIGUE



Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	15 905 191	10 393 470	5 511 721	5 343 816
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	800 633	644 544	156 088	163 503
Fonds commercial (1)	1 927 381		1 927 381	1 927 381
Autres immobilisations incorporelles	1 470 519	130 000	1 340 519	2 242 934
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 723 051	8 285 535	4 437 516	4 578 599
Autres immobilisations corporelles	1 570 198	842 185	728 014	664 591
Immobilisations corporelles en cours	1 264 732		1 264 732	55 333
Avances et acomptes	309 223		309 223	201 643
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	35 113		35 113	35 113
Créances rattachées aux participations	17 072 423		17 072 423	10 395 890
Autres titres immobilisés	199 700		199 700	16 496
Prêts	42 834	37 804	5 030	1 050
Autres immobilisations financières	2 479 551		2 479 551	990 140
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	55 800 551	20 333 539	35 467 012	26 616 489
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 163 582	231 259	6 932 323	5 299 249
En-cours de production (biens et services)	4 416 673	286 809	4 129 864	3 484 748
Produits intermédiaires et finis	1 797 035	207 747	1 589 288	1 498 047
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	24 462		24 462	67 191
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 408 475	379 823	10 028 652	8 862 524
Autres créances	1 138 283		1 138 283	465 817
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	5 500 000		5 500 000	8 504 708
Disponibilités	6 049 640		6 049 640	8 283 902
Charges constatées d'avance (3)	2 832 696		2 832 696	2 251 436
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39 330 846	1 105 638	38 225 208	38 717 622
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	95 131 396	21 439 177	73 692 220	65 334 111
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 335 616	901 427
(3) Dont à plus d'un an (brut)			2 464 729	2 231 648

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 004 122	4 004 122
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 654 337	18 654 337
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	328 489	143 505
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	5 510	5 510
Autres réserves	3 084 249	3 084 249
Report à nouveau	3 515 363	672
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 276 582	3 699 675
Subventions d'investissement	46 446	57 047
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	31 915 098	29 649 117
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	863 000	936 000
Provisions pour charges	139 356	235 981
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 002 356	1 171 981
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 308 509	7 750 394
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 583 032	2 404 526
Dettes fiscales et sociales	3 323 302	3 857 026
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	320 223	71 038
Autres dettes	970 200	912 512
Produits constatés d'avance (1)	22 252 427	19 517 517
TOTAL DETTES	40 757 692	34 513 012
Ecarts de conversion passif	17 073	
TOTAL GENERAL	73 692 220	65 334 111
(1) Dont à plus d'un an (a)	27 496 964	23 243 502
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 260 728	11 269 511
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	27 038 325	28 308 544	-1 270 219	-4,49
Production vendue (services)	13 505 567	11 792 066	1 713 502	14,53
Chiffre d'affaires net	40 543 892	40 100 610	443 283	1,11
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	4 695 257	4 032 655	662 602	16,43
Production stockée	804 766	723 151	81 615	11,29
Production immobilisée	2 319 675	2 757 559	-437 884	-15,88
Subventions d'exploitation	2 667	4 620	-1 953	-42,28
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	719 643	556 446	163 197	29,33
Autres produits	8 038	38 805	-30 766	-79,28
Total produits d'exploitation (I)	44 398 681	44 181 189	217 491	0,49
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	14 560 121	14 235 373	324 748	2,28
Variations de stock	-1 630 776	-1 452 388	-178 388	12,28
Autres achats et charges externes (a)	9 937 380	9 647 278	290 102	3,01
Impôts, taxes et versements assimilés	912 327	838 498	73 829	8,80
Salaires et traitements	9 425 342	8 632 547	792 794	9,18
Charges sociales	3 660 202	3 426 498	233 705	6,82
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	3 608 895	3 096 142	512 753	16,56
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	130 000		130 000	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	268 533	407 322	-138 790	-34,07
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	20 000	183 318	-163 318	-89,09
Autres charges	23 238	44 107	-20 869	-47,31
Total charges d'exploitation (II)	40 915 262	39 058 696	1 856 565	4,75
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 483 419	5 122 493	-1 639 074	-32,00
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	42 026	18 912	23 114	122,22
D'autres valeurs mobilières et créances actif im	94	7	87	NS
Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 579	25 372	-1 793	-7,07
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg	56 682	57 218	-536	-0,94
Différences positives de change	709	494	215	43,43
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	123 089	102 003	21 086	20,67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.		56 682	-56 682	-100,00
Intérêts et charges assimilées (4)	99 241	100 462	-1 221	-1,22
Différences négatives de change	44 293	999	43 294	NS
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	143 534	158 143	-14 610	-9,24
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-20 444	-56 140	35 696	-63,58
RESULTAT COURANT avant impôt	3 462 975	5 066 352	-1 603 378	-31,65

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		707	-707	-100,00
Sur opérations en capital	64 274	66 828	-2 554	-3,82
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	38 625		38 625	
Total produits exceptionnels (VII)	102 899	67 536	35 363	52,36
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 182	2 841	-659	-23,19
Sur opérations en capital	730 985	94 582	636 402	672,85
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	733 167	97 423	635 743	652,56
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-630 268	-29 887	-600 380	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)	146 629	368 322	-221 693	-60,19
Impôts sur les bénéfices (X)	409 496	968 468	-558 972	-57,72
Total des produits (I+III+V+VII)	44 624 669	44 350 728	273 941	0,62
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	42 348 087	40 651 053	1 697 034	4,17
BENEFICE OU PERTE	2 276 582	3 699 675	-1 423 093	-38,47
<i>(a) Y compris :</i>				
- Redevances de crédit-bail mobilier		9 410	-9 410	-100,00
- Redevances de crédit-bail immobilier	363 607	362 604	1 003	0,28
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	42 026	18 912	23 114	122,22
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe 

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice 2020 a été marqué par les faits suivants :

- Transfert des actions Cogelec sur le marché Euronext Growth Paris le 7 décembre 2020
- Avances de fonds faites aux filiales pour un global de 17 M€ au 31/12/2020, afin de financer leur développement commercial
- Abandon du projet Etiquette Anti-Vandal pour 280 k€, du projet Kit Villa 2 fils pour 376 k€ (dont matériel pour 38 k€), et dépréciation du projet See-See-Box V1 à hauteur de 80 % soit 130 k€.
- Début de l'agrandissement du bâtiment sur le 2ème semestre 2020

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SA COGELEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 73 692 220 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 276 582 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des produits qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont ainsi immobilisés dans la mesure où les six critères définis sont respectés :

- Faisabilité technique en vue de la mise en service ou de la vente,
- Intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques probables,
- Disponibilité des ressources pour achever le développement et utiliser ou vendre,
- Capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux différents projets.

Les frais de développement activés sont des frais directement affectables à un projet, tels qu'ils résultent du suivi des coûts par projet.

La société analyse régulièrement le respect des critères d'activation. Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux projets, et notamment lorsque la société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société, sur une durée de cinq ans, à compter du lancement de leur commercialisation.

Les améliorations de projets sont amorties sur la durée d'amortissement initiale - la durée déjà amortie (minimum 1 an).

Le matériel mis à disposition des clients dans le cadre des contrats est immobilisé et amorti sur la durée du contrat. Le matériel est valorisé au prix de revient.

Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie définie dès lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre leur valeur de marché diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie).

L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 5 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2020 est de 10.06 %.

Règles et méthodes comptables

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Pour les immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilisation est indéterminée, les tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an à date fixe et entre deux dates s'il existe un indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont montré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. L'analyse de sensibilité sur les hypothèses clés (taux de croissance, taux d'EBITDA, taux d'actualisation) intervenant dans la détermination de la valeur d'utilité montre qu'une variation de +/-10% n'aurait aucune incidence sur les conclusions des tests de perte de valeur menés (aucune dépréciation ne serait à enregistrer).

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations techniques : 1 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans (dont platines et blocs GSM de 5 à 10 ans)
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des tests de dépréciation des filiales sont réalisés selon la méthode des DCF.

Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des titres de participations et des créances rattachées à ces participations à la valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie).

L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 6 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2020 est de 10.06 %

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont montré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. L'analyse de sensibilité sur les hypothèses clés (taux de croissance, taux d'EBITDA, taux d'actualisation) intervenant dans la détermination de la valeur d'utilité montre qu'une variation de +/-10% n'aurait aucune incidence sur les conclusions des tests de perte de valeur menés (aucune dépréciation ne serait à enregistrer).

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Règles et méthodes comptables

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 4 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2010-2012

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

En 2020, la performance du Groupe Cogelec a été impactée par la crise mondiale en cours et par le confinement national décrété sur la période de mars à mai 2020. En effet, cette crise a eu pour effet de freiner la croissance de 2020. Cogelec a mesuré les impacts sur les principaux agrégats des comptes sociaux de Cogelec SA en comparant les ventes de matériel sur la période de mars à mai 2020 à la même période sur 2019.

Il en ressort que le chiffre d'affaires Cogelec SA a été impacté pour environ -2,9 M€ et la marge directe associée de -1.6 M€

En contrepartie la société a réalisé des économies importantes sur les charges de personnel comprenant le recours à l'activité partielle à hauteur de 19 000 h, la prise en charge gouvernementale et la baisse des primes/commissions.

La société COGELEC n'a pas fait de demande de PGE sur 2020 et n'a procédé à aucune demande de gel d'emprunts ou de loyers sur l'exercice, ni demandé aucun report de paiement de charges sociales et fiscales.

L'évènement COVID-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Règles et méthodes comptables

En raison de la crise sanitaire liée à la propagation du Coronavirus, la société a décidé en 2021 de souscrire un contrat de prêt garanti par l'Etat à hauteur de neuf millions d'euros pour permettre le maintien en trésorerie de l'équivalent de deux à trois mois de chiffres d'affaires et ce afin de faire face rapidement à l'éventualité d'une situation difficile.

A la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	14 101 711	1 803 480		15 905 191
- Fonds commercial	1 927 381			1 927 381
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 970 838	1 130 385	1 830 071	2 271 152
Immobilisations incorporelles	18 999 930	2 933 865	1 830 071	20 103 724
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	11 173 596	1 550 136	680	12 723 051
- Instal.générales, agencements aménagements divers	393 963	163 101		557 063
- Matériel de transport	24 897		464	24 434
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	886 192	102 509		988 701
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	55 333	1 389 982	180 582	1 264 732
- Avances et acomptes	201 643	286 718	179 137	309 223
Immobilisations corporelles	12 735 623	3 492 446	360 863	15 867 206
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 431 003	8 930 082	2 253 548	17 107 536
- Autres titres immobilisés	16 496	183 204		199 700
- Prêts et autres immobilisations financières	1 085 676	1 973 616	536 907	2 522 385
Immobilisations financières	11 533 175	11 086 902	2 790 455	19 829 621
ACTIF IMMOBILISE	43 268 729	17 513 213	4 981 389	55 800 551

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fond commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents sur lesquels existent des plus-values latentes fiables et significatives, selon les informations disponibles à la date d'ouverture de l'exercice.

Le mali technique se rattachant exclusivement aux contrats d'abonnements conclus par la société INTRATONE TELECOM, il est donc inscrit en totalité à l'actif de la société COGELEC dans un sous compte du fonds commercial.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste	1 189 669	321 069		1 510 738
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 744 196	3 171 377	11 086 902	16 002 475
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 933 865	3 492 446	11 086 902	17 513 213
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	1 189 669	321 069		1 510 738
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	22 260	1 144	2 790 455	2 813 859
Scissions				
Mises hors service	618 142	38 650		656 792
Diminutions de l'exercice	1 830 071	360 863	2 790 455	4 981 389

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les autres postes d'immobilisations incorporelles d'un montant global de 2 271 k€ tiennent compte de projets en cours pour 1 470 k€ au 31/12/2020.

Les augmentations de l'exercice de 2934 k€, concernant les immobilisations incorporelles correspondent à :

- la mise en service de projet de développement pour 1 542 k€
- la comptabilisation en projets en cours pour 1 057 k€
- la mise en service du site de gestion Rozoh.info pour 261 k€
- la mise en service de logiciels pour 73 k€

	Montant Brut
Activation projets	15 905 191
Frais de recherche	15 905 191

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Les augmentations de l'exercice, concernant les immobilisations corporelles, s'élèvent à 3 492 k€, et correspondent principalement aux :

- Matériel et outillage pour 1 550 k€ dont production immobilisée de matériels en lien avec les contrats classiques et Premium pour 761 k€
- Constructions en cours (agrandissement) + 971 k€
- Avances et acomptes sur matériel + 287 k€
- Immobilisations corporelles en cours (matériels) + 419 k€
- Agencements, aménagements installations +163 k€
- Matériel informatique et mobilier + 102 k€

L'agrandissement en cours au 31/12/2020, sera financé par crédit bail immobilier. Montant du projet = 3.5 M€

Immobilisations financières

Le montant des acquisitions financières s'élèvent à 11 087 k€ dont principalement :

- Avances de fonds aux filiales pour 8 930 k€
- Acquisition d'actions propres 1967 k€
- Autres titres immobilisés 190 k€

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	8 757 895	1 635 575		10 393 470
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	564 401	80 144		644 544
Immobilisations incorporelles	9 322 295	1 715 719		11 038 014
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	6 594 997	1 691 085	547	8 285 535
- Instal.générales, agencements aménagements divers	118 546	47 533		166 078
- Matériel de transport	6 542	5 075	368	11 249
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	515 373	149 484		664 857
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 235 458	1 893 177	914	9 127 720
ACTIF IMMOBILISE	16 557 754	3 608 896	914	20 165 734

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 33 974 262 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	17 072 423		17 072 423
Prêts	42 834	2 910	39 924
Autres	2 479 551	2 332 706	146 845
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 408 475	9 952 770	455 705
Autres	1 138 283	1 138 283	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 832 696	823 672	2 009 024
Total	33 974 262	14 250 341	19 723 921
Prêts accordés en cours d'exercice	6 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 020		

Les créances à plus d'un an d'un montant total de 19 724 k€ se décomposent ainsi :

- Avances faites aux filiales + 17 072 k€
- CCA pour 2 009 k€ (dont CCA sur commissions PREMIUM pour 410 k€ et cartes SIM pour 1 586 k€)
- Clients douteux pour 456 k€
- Dépôts et cautions pour 147 k€
- Prêt Diamo pour 38 k€

Produits à recevoir

	Montant
Fourn.rrr & av.a recevoir	8 520
Interets courus a recev.	26 818
Total	35 338

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		130 000		130 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	94 486		56 682	37 804
Stocks	659 704	267 232	201 121	725 815
Créances et Valeurs mobilières	380 199	1 301	1 677	379 823
Total	1 134 390	398 533	259 480	1 273 443
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		398 533	202 798	
Financières			56 682	
Exceptionnelles				

Dépréciation des immobilisations

La dépréciation des immobilisations incorporelles concerne le projet See-See-Box V1, projet déprécié à hauteur de 80 % de la VNC au 31/12/2020.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 004 121,60 € décomposé en 8 898 048 titres d'une valeur nominale de 0,45 €.

Les 8 898 048 actions se décomposent en :

- 3 550 963 actions au porteur assorties d'un droit de vote simple, dont 396 794 actions propres détenues.
- 5 347 085 actions nominatives dont 20 assorties d'un droit de vote simple et 5 347 065 actions sont assorties d'un droit de vote double.

Précisions concernant les actions propres rachetées par COGELEC :

- Nombre d'actions propres détenues au 31/12/2020 : 396 794 actions
- Valeur des actions propres détenues au 31/12/2020 : 2 332 706 €
- Nombre d'actions propres acquises sur l'année 2020 : 345 744 actions
- Valeur des actions propres acquises sur l'année 2020 : 1 967 216 €
- Nombre d'actions propres cédées sur l'année 2020 : 79 659 actions

Notes sur le bilan

- Valeur des actions propres cédées sur l'année 2020 : 490 462 €

L'ensemble de ces actions est comptabilisé en compte 277.

En raison de l'augmentation de la valeur des actions propres, une plus value latente a été constatée fiscalement pour 488 500 € (Valeur historique comparée à la valeur moyenne sur le mois précédent la clôture).

La dépréciation de 56 682 € comptabilisée au 31/12/2019, a été reprise sur l'année 2020.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/06/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	672
Résultat de l'exercice précédent	3 699 675
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	3 700 347
Affectations aux réserves	184 984
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	3 515 363
Total des affectations	3 700 347

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	4 004 122				4 004 122
Primes d'émission	18 654 337				18 654 337
Réserve légale	143 505	184 984	184 984		328 489
Réserves générales	3 084 249				3 084 249
Réserves réglementées	5 510				5 510
Report à Nouveau	672	3 515 363	3 515 363	672	3 515 363
Résultat de l'exercice	3 699 675	-3 699 675	2 276 582	3 699 675	2 276 582
Subvention d'investissement	57 047			10 601	46 446
Total Capitaux Propres	29 649 117	672	5 976 929	3 710 948	31 915 098

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	315 000	20 000			335 000
Garanties données aux clients	621 000		93 000		528 000
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	51 981		38 625		13 356
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	184 000		58 000		126 000
Total	1 171 981	20 000	189 625		1 002 356
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		20 000	151 000		
Financières					
Exceptionnelles			38 625		

Provision garantie sur le matériel de la gamme Intratone Telecom pour un montant global de 528 k€.

Les coûts SAV ont été provisionnés sur la base de la durée de garantie des produits, soit 3 ans. Les taux servant au calcul ont été déterminés sur la base des coûts observés sur les 7 dernières années et ont été rapportés au chiffre d'affaires de l'année de vente des produits concernés par les dépenses de SAV engagées.

La mise à disposition du matériel en échange des articles en SAV a entraîné sur l'exercice la comptabilisation d'une provision pour charge liée à la neutralisation de la marge sur les produits avancés en attente de retour à hauteur de 126 k€.

Suite au contrôle fiscal réalisé en 2017, et au paiement du rappel de TVA et IS sur les abandons de créances considérés à titre financier et non commercial : ajustement de la provision au 31/12/2020.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 40 757 692 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	10 308 509	2 807 943	7 259 893	240 673
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 583 032	3 583 032		
Dettes fiscales et sociales	3 323 302	3 323 302		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	320 223	320 223		
Autres dettes (**)	970 200	970 200		
Produits constatés d'avance	22 252 427	2 256 028	8 409 645	11 586 754
Total	40 757 692	13 260 728	15 669 538	11 827 427
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 995 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 440 789			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.a recevoir	1 528 715
Int.courus s/emprunts	3 904
Dettes provis. pr cong,s ... payer	816 359
Personnel charges a payer	791 994
Charges sociales s/cong,s ... payer	332 116
Org.sociaux ch. a payer	260 881
Taxe d Apprentissage	12 497
Formation Continue	9 871
Effort Construction	39 978
Etat charges a payer	69 139
Clients rrr & av.a accor.	725 110
Total	4 590 563

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées avance	2 832 696		
Total	2 832 696		

Les charges constatées d'avance de 2 833 k€ concernent principalement :

- Les cartes SIM pour 1 874 k€
- Les commissions PREMIUM pour 538 k€
- les salons reportés sur 2021 pour 132 k€
- Crédit Bail Immobilier pour 60 k€

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés avance	22 252 427		
Total	22 252 427		

Produits constatés d'avance : facturation d'avance des prépayés.

Les produits constatés d'avance sont établis selon la méthode suivante :

- Etalement de la facturation sur la durée de garantie du contrat ou sur 15 ans pour les contrats prépayés
- Ces PCA sont diminués du montant des coûts commerciaux estimés par COGELEC sur les prépayés (soit incidence de 1748 K€ au 31/12/2020), afin de couvrir ces charges.

Les charges futures, associées directement aux contrats facturés d'avance, sont estimées à 24 % des PCA soit 5.4 M€ (cartes SIM + amortissement des modules).

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2020
Chiffre d'affaires Gamme Intratone	23 189 973
Ventes abonnements Intratone	12 566 708
Chiffre d'affaires Gamme Hexact	3 634 666
Prestations de services	934 281
Chiffre d'affaires Gamme Kibolt	210 312
Ports	4 578
Chiffre d'affaires Gamme Rozoh	2 918
Produits résiduels	456
TOTAL	40 543 892

Les ventes de matériel sont comptabilisées en résultat à la date de livraison.

Les contrats d'abonnement et les contrats en offres globales (incluant une partie vente de matériel et une partie prestation de services) sont comptabilisés à l'avancement de façon linéaire sur la durée des contrats.

Production immobilisée

- Dont production immobilisée sur les projets : 1 484 049 €
- Dont production immobilisée sur le matériel lié aux contrats d'abonnement : 835 626 €

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 130 000 €

Ces honoraires se répartissent comme suit :

- ARC : 65 000€
- DELOITTE : 65 000 €

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation	42 026	18 912
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	94	7
Autres intérêts et produits assimilés	23 579	25 372
Reprises sur provisions et transferts de charge	56 682	57 218
Différences positives de change	709	494
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	123 089	102 003
Dotations financières aux amortissements et provisions		56 682
Intérêts et charges assimilées	99 241	100 462
Différences négatives de change	44 293	999
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	143 534	158 143
Résultat financier	-20 444	-56 140

Les reprises financières concernent la reprise sur dépréciation des titres propres COGELEC.

Parties liées

Liste des transactions significatives :

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- Prestations techniques et prestations marketing avec Sté HRC pour un montant de 763 k€

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 182	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	672 021	
Autres charges	58 964	
Produits des cessions d'éléments d'actif		24 134
Subventions d'investissement virées au résultat		10 601
Autres produits		29 539
Provisions pour risques et charges		38 625
TOTAL	733 167	102 899

Les charges exceptionnelles de 733 k€ comportent principalement :

- Abandon du projet Etiquette Anti-Vandal pour 280 k€
- Abandon du projet Kit Villa 2 fils pour 376 k€ (dont matériel 38 k€)
- Mali sur actions propres 59 k€
- VNC des éléments d'actif cédés 15 k€

Les produits exceptionnels de 103 k€ tiennent compte de :

- Reprise de la provision/contrôle fiscal suite au paiement du rappel IS/TVA 39 k€
- Boni rachats actions propres 29 k€
- Cession principalement d'un véhicule et remboursement d'une caution pour 24 k€.
- Etalement des subventions sur bâtiment et projet Kibolt 11 k€

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31%	
Taux Normal - 28 %	3 082 347
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	493 162
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	2 325
Autres imputations	

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 276 582
+ Impôts sur les bénéfices	409 496
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 686 078
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 686 078

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	3 462 975	555 119	2 907 856
+ Résultat exceptionnel	-630 268	-186 679	-443 589
- Participations des salariés	146 629	-41 056	187 685
Résultat comptable	2 686 078	409 496	2 276 582
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

L'impôt de 409496 € correspond à :

La charge d'IS calculé au 31/12/2020 pour 904 984 €

- Crédit d'impôt recherche : - 413 716 €
- Crédit d'impôt innovation : - 79 447 €
- Réduction d'impôt mécénat : - 2 325 €

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26.5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 50 450 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés à d'autres éléments	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	190 379
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	190 379
Estimation du montant de la créance future	
Base = (A - B - C - D)	50450
Impôt valorisé au taux de 26.5%	

Provisions des charges à payer non déductibles de 190 k€ :

- Participation 2020 pour 147 k€
- Provision organic pour 43 k€

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 208 personnes dont 2 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel
Cadres	69
Agents de maîtrise et techniciens	47
Employés	64
Ouvriers	28
Total	208

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Une enveloppe de 20 k€ concernant les jetons de présence, est attribuée aux membres du Conseil d'Administration.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SRC

Forme : SAS

SIREN : 80281758500028

Au capital de : 2 808 325 €

Adresse du siège social :
370 RUE DE MAUNIT - ZI DE MAUNIT
85290 MORTAGNE SUR SEVRE

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : SRC.

SRC est la société mère consolidante du groupe, constitué par la SA COGELEC et ses 3 filiales :

- INTRATONE GMBH
- INTRATONE UK
- INTRATONE BV

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	2 356 926
<i>Intérêts des emprunts</i>	208 806
<i>Retenue de garantie</i>	125 000
<i>Nantissement du fonds de commerce en garantie des emprunts souscrits auprès de la BNP pour 500 k€, de la CE pour 300 k€ et de la SG pour deux emprunts de 400 k€, et dont montant total restant dû au 31/12/2020 =</i>	315 903
<i>Chiffre d'affaires sur les contrats restant à facturer</i>	4 844 113
<i>Commandes d'immobilisations</i>	445 633
<i>Travaux relatifs à l'extension</i>	2 500 000
Autres engagements donnés	8 439 455
Total	10 796 381
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	315 903

Les retenues de garanties de 125 K€ correspondent aux gages espèces, en lien avec les prêts accordés par OSEO BDPME pour une enveloppe globale de 2.5 M€.

La société COGELEC a apporté son soutien à ses filiales étrangères, aussi longtemps qu'elles feront partie du groupe, en décidant de continuer, si nécessaire, à leur apporter son soutien financier afin de leur permettre d'honorer leurs dettes à bonne échéance et de poursuivre leur activité normale sans aucune interruption.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	1 450 000
Avals et cautions	
<i>Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune Diamo</i>	50 000
<i>Intérêts des emprunts</i>	208 806
<i>Retenue de garantie</i>	125 000
<i>Engagement de crédit bail mobilier et immobilier</i>	2 356 926
<i>Chiffre d'affaires sur les contrats restant à facturer</i>	4 844 113
<i>Commandes d'immobilisations</i>	1 353 005
<i>Travaux relatifs à l'extension</i>	3 500 000
Autres engagements reçus	12 437 850
Total	13 887 850
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		3 661 549			3 661 549
Cumul exercices antérieurs		756 699			756 699
Dotations de l'exercice		174 229			174 229
Amortissements		930 928			930 928
Cumul exercices antérieurs		1 678 592			1 678 592
Exercice		363 607			363 607
Redevances payées		2 042 199			2 042 199
A un an au plus		362 604			362 604
A plus d'un an et cinq ans au plus		1 450 416			1 450 416
A plus de cinq ans		543 906			543 906
Redevances restant à payer		2 356 925			2 356 925
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans			1		1
Valeur résiduelle			1		1
Montant pris en charge dans l'exercice		363 607			363 607

Financement du bâtiment par crédit bail immobilier d'une durée de 12 ans.

Suite à l'avenant signé en octobre 2016, le tableau de crédit bail immobilier tient compte des données définitives, à savoir :

Coût d'acquisition des terrains : 216 k€

Gros oeuvre : 1 335 k€, amorti sur 35 ans

Bardage : 586 k€, amorti sur 20 ans

Installations générales : 1 386 k€, amorties sur 15 ans

Agencements : 139 k€, amortis sur 10 ans

Soit un total d'investissement de 3 662 k€

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
729 000 €

